

## MINISTERE DES MINES

-----

#### SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA

-----



#### N°07003-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC

# PROCES VERBAL DE CONSTATATION ET DE CONTROLE

### Société KIKIO SARL sise au Antanandava Antsirabe

L'an deux mille vingt-quatre le huit juillet à huit heures cinquante-sept minutes. Nous soussignés :

- RAKOTONDRAMANANAFidinjarasoa, Chef de Division Exportation Minière
- RAZAFIMANDIMBYRivière Elie, Responsable qualité Laboratoire des Mines avons procédé au contrôle des substances minières énumérées ci-dessous :
- -Pierres fines (Taillées): cinq mille GRAMMES (5000.00 grs) d'Améthyste.

<u>Soit au total général</u>: cinq mille grammes (5000.00grs) de pierres gemmes et ou méteaux précieux.

Fiche de déclaration n°000000DEC du 08-07-2024 Facture n°02/FPF/02/SHS/2024 du 05-07-2024 Laissez passer III E n°000000LP3 du 08-07-2024

NOMBRE ET MODE D'EMBALLAGE:

Deux carton scellé sous n°07003-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 08-07-2024

<u>LIEU DE CONTROLE</u> : Tananarivo <u>LIEU D'EMBARQUEMENT</u> : Tana

NOM ET ADRESSE DE L'IMPORTATEUR :

Société KIKIO SARL sise au Antanandava Antsirabe

<u>PAYS DE DESTINATION FINALE</u>: Dubai <u>OBSERVATION DES AGENTS CONTROLE</u>: